

CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

Créée le 20 Nov 1973 N°4967 - J.O. du 7 Dec 1973

N° préf 0281004967
N° de siret : 333.672.749.00012 - Code APE 926C

Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 – MAINVILLIERS



L'assemblée générale du cercle nautique des vauroux était programmée le samedi 14 novembre 2020 au centre aquatique des vauroux.

Compte tenu de l'état sanitaire de la France à cette date, celle-ci a dû être annulée.

A la date du 28 février 2021, date butoir pour cette organisation, l'état sanitaire est maintenu ce qui implique une tenue d'assemblée générale en présentiel impossible.

De ce fait tous les adhérents, les élus locaux, le président du comité 28 natation ont été destinataires du bilan d'activités et financier dressé à cette occasion par envoi électronique à la date du 2 et 5 mars 2021.

En conséquence un procès verbal est dressé en tenant compte de cette situation.

PROCES VERBAL

Cette assemblée générale particulière et exceptionnelle est présidée par Mireille Baragoin, Présidente.

1. ALLOCUTION DE BIENVENUE

Mireille Baragoin, Présidente de l'association présente et remercie les membres d'avoir bien voulu valider les documents envoyés et apporter leur avis à ces bilans.

Elle remercie tout particulièrement la participation de :

- Madame Denise Dubois Ludovico, Adjointe aux sports aux sports de la ville de Mainvilliers ;
- Monsieur Pascal Edmond, adjoint aux sports de la ville de Lucé ;
- Monsieur Lefebure, Président du comité départemental de natation ;
- Mesdames et Messieurs les membres du comité directeur ;
- Les membres de l'association ;
- les entraîneurs.

2. RAPPORT MORAL

La Présidente transmet le rapport moral, et évoque la venue de nouveaux élus dans la gestion du centre aquatique, en particulier un nouvel adjoint aux sports de la ville de Lucé, Madame Dubois Ludovico, Adjoint aux sports de la ville de Mainvilliers. Ils ont tenu à nous accompagner pour faire le point sur la vie de notre association.

Cette saison aura été difficile et imprévisible à titre personnel et collectif.

Malgré nos difficultés nous tenons à remercier en particulier Adrien pour son investissement, il a su prendre les rênes pour assurer la continuité du fonctionnement.

Rapport moral approuvé

3. RAPPORT D'ACTIVITES

Un diaporama a été transmis présentant le CNV par :

- Ses moyens ; cotisation des adhérents, subvention des villes de Lucé et Mainvilliers, une subvention à la licence du Conseil Départemental, (5 € pour les moins de 18 ans), et la subvention du comité régional de natation au titre de l'école de natation.

Subvention de l'état pour la mise en place des opérations « j'apprends à nager »

- Ses sections,

SECTIONS	ADRIEN	PARTICULARITES
SAUV'nage	X	Aide de 2 stagiaires
PASS'port de l'eau	X	
PASS'compétition		
Section sportive	X	2 niveaux
Section adultes		2 niveaux

- Ses adhérents, perte de 21% des licenciés lors de cette saison dû principalement aux conditions de recrutement qui semble t'il devrait pouvoir être revues.

10 ANS et moins	03
11/15 ANS	35
16 ANS et plus	08
AUTRES	25
TOTAL	71

• Ses activités, les compétitions fédérales, participation aux événements locaux et quelques réunions conviviales, qui malheureusement ont été minimisées à cause des restrictions sanitaires.

- formation

1. BF2 Dorine Jaulneau, (tuteur Adrien).
2. Adrien Brevet fédéral Nager Forme Santé ;
3. Elyse son BNSSA.

• Ses objectifs :

- ✓ Poursuivre l'encadrement de la formation vers le BF1 et 2, BNSSA ;
- ✓ Elever le niveau des résultats sportifs en accédant au niveau régional ;
- ✓ Etoffer notre section adultes ;
- ✓ Mise en place de la section Nager Forme Santé.
- ✓ Recruter un entraîneur supplémentaire ;
- ✓ Revoir les conditions d'accès à notre section « sauv'nage » ;
- ✓ Trouver une solution pour un local dédié au CNV ;
- ✓ Recruter des bénévoles.

Nous pouvons préciser ce jour que le CNV a été amené à dresser un projet sportif 2000/2024 en accompagnement des demandes de subvention.

Toutefois, il est à noter une décision très importante, votée le 17 décembre : l'intégration du centre aquatique et parc des Vauroux dans les compétences de Chartres Métropole à compter du 1^{er} janvier 2021. Cette décision appelle de notre part beaucoup d'interrogations : « QUEL AVENIR POUR LE CLUB » ??

4. RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

Eric Visage, Trésorier, a dressé sous forme de diaporama, les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020 où il explique les ressources associatives, les charges de fonctionnement et la synthèse de l'activité.

Il informe les membres, que le compte de résultats fait apparaître un résultat positif de 5082€. Ce chiffre s'explique par l'arrêt des activités en mars dû au confinement qui entraînera une baisse des dépenses. Il est signalé que nos entraîneurs sont rémunérés en tant que auto-entrepreneur.

Il précise également que les subventions versées en 2019-2020 sont affectées au prorata de la saison dans la mesure où la comptabilité de l'association est réalisée en année sportive. Ce qui fait apparaître une subvention totale pour la saison sportive.

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A été dressé le procès-verbal des commissaires aux comptes, Madame et Monsieur Robert,, faisant apparaître les produits d'exploitation pour un montant de **20 015.89€**, les produits financiers pour **97.67€** et les charges d'exploitation pour **15 032.02€** ce qui laisse apparaître un résultat positif de **5081.54€** Les comptes sont bien tenus, ils ont constaté que les comptes étaient sincères, datés du 10/11/2020.

6. DECHARGE DU TRESORIER

A la lecture du rapport financier, celui des commissaires aux comptes donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2019/2020.

Résolution adoptée à l'unanimité

7. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Madame et Monsieur Robert sont reconduits dans leur fonction.

8. QUESTIONS - ALLOCUTIONS

M Lefebure, président du COMITE 28 présente ses remerciements pour cette invitation. Celui-ci n'a aucune observation à formuler sur le bilan présenté.

Mme Denise Dubois Ludovico, Adjointe aux sports de la ville de Mainvilliers

Félicite sur la présentation des bilans. Compte tenu des décisions prises s'inquiète sur l'avenir du CNV. A compter du 1^{er} janvier 2021, nous n'avons plus grand-chose à dire dans la gestion de la piscine. Vous dire que cela me satisfait serait faux. Je suis inquiète pour l'avenir du site. Je vous souhaite du courage pour les futures discussions avec l'agglo.

Monsieur Pascal Edmond, Adjoint chargé des sports à la ville de Lucé.

Merci pour vos bilans très complets.

Félicitations pour votre bonne gestion financière. Compte tenu du contexte actuel je vous invite à essayer de rester en contact avec vos adhérents. Espérons voir bientôt le bout du tunnel et nous projeter vers la prochaine saison.

9. ELECTIONS

4 postes vacants et 1 renouvelable, Il est précisé que compte tenu du contexte les élections ont été annulées.

A la date du 31 mars aucune observation n'a été formulé par les adhérents nous considérons donc que l'ensemble des travaux sont validés et que la saison 2019/2020 est close.

A Mainvilliers le 31 mars 2021

La Secrétaire,

Signé SANDRINE BONGIONVANNI

La Présidente,

signé MIREILLE BARAGOIN